

Extrait du registre des délibérations du Centre
Communal d'Action Sociale de Theix-Noyalo

Délibération n° 2021 / 001

L'an deux mille vingt et un le mercredi 17 janvier, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Theix-Noyalo, dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Danielle CATREVAUX, vice-présidente

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : Mercredi 10 février 2021

PRESENTS : Danielle CATREVAUX, Paulette MAILLOT, Daniel PEURON, Pierre CROLAS, Nicole DALINO, Marie-Josée PASQUIER, Gilles FORDOS, Martine GUILLERME, Denise HOUSSAYE, Robert RIGOLLE, Eric NEAR, Danielle LAU, Françoise GUENEGO, Sullivan VALIENTE

EXCUSES : Christian SEBILLE, Yoann THEBAUT, Catherine MAHEO

PROCURATION : Christian SEBILLE donne procuration à Danielle CATREVAUX
Yohan THEBAUT donne procuration à Sullivan VALIENTE

DELIBERATION SUR LA TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Rapporteur : Mme Danielle CATREVAUX, vice-présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2312-1 stipulant qu'il est fait obligation aux Etablissements publics administratifs des communes de plus de 3500 habitants d'effectuer un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget

Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé dans les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Sur le rapport de Madame Danielle CATREVAUX, vice-présidente et sur sa proposition,

Le conseil d'administration :

PREND ACTE, pour le budget du CCAS, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2021.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyalo, le 18 février 2021

La vice-présidente du CCAS


Danielle CATREVAUX

